Jean Chrysostôme Brac

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1627

Né à Beaujeu (Rhône) , le 1597

Mort à Régnié (Rhône) , le 4 janvier 1677

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. del'Oratoire

et de modération dans les jugements, telles sont les qualités que l'on s'est plu à reconnaître à cet ouvrage.

Le traducteur s'est efforcé, non seulement de ne rien gâter de tout cela, mais encore de tenir le livre parfaitement au courant en ajoutant quelques notes ici et là, et en complétant la bibliographie, et de le rendre encore plus pratique par l'addition de tableaux chronologiques, et le développement des *indices* et des tables des matières. Puisse-t-il répondre ainsi au vœu si souvent exprimé d'un grand nombre de prêtres français.

(*à suivre*) Juillet 1938. Paul AUVRAY.

TÉMOIGNAGES

Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, a fait une conférence, à Autun, le 22 *mai* 1938, *pour les* 250 *ans du Petit Séminaire d'Autun que dirige M. l'abbé Reivron. Parlant des « belles initiatives de la liberté dans le domaine de l'enseignement au* 17me *siècle », le prélat a dit (selon le résumé de « Hier et aujourd'hui » le bulletin trimestriel du collège)* :

«... Je discerne trois équipes à l'œuvre d'adapter l'éducation à la vie, et de préparer l'homme que demandait la Société du temps : Port Royal, l'Oratoire et les Jésuites.

L'effort de Port Royal et sa conquête, fut de faire du français la langue de la pédagogie. On apprenait jusque-là le latin dans des grammaires écrites en latin (des pautères). Quant au grec, les uns l'enseignaient dans un rudiment écrit en grec ; d'autres préféraient qu'il fût écrit en latin ; c'était toute la différence. Lancelot changea tout cela, estimant de bonne logique d'aller du connu à l'inconnu. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine* (1644) etc...

L'Oratoire — Sa tâche particulière dans la réforme, fut de proposer à l'esprit des jeunes philosophes, trop étroitement enfermés dans le dialectique et le syllogisme, des vues nouvelles. Bérulle découvrit le génie de Descartes. « Il lui fit, écrit Baillet, une obligation de conscience de publier ses idées...». Sur les pas de Descartes, le P. Malebranche s'engageait dans les sciences d'observation.

L'effort pédagogique le plus en vue, le plus étendu, le plus brillant, fut celui des Jésuites. Ils n'ont pas seulement été « les premiers à donner à une classe le beau nom d' « humanités », ils ont eux aussi, introduit l'humanisme dans les classes. Ils réussirent à réconcilier l'étude et la joie. L'empressement du public est la meilleure preuve de l'attrait qu'exerçait cet enseignement... »

Ce qu'on peut trouver dans de vieux registres paroissiaux.

Le P. J.-C. BRAC, curé de Régnié en Beaujolais

C'est François 1er qui imposa au Clergé catholique l'obligation de tenir les premiers registres de l'état civil. Hélas ! nous en possédons bien peu datant de cette époque : que sont-ils devenus ?

Au début du 17e siècle, poussés par les ordres du roi, les évêques se faisaient présenter et contrôlaient avec soin ces registres paroissiaux, lors de la visite canonique de leurs diocèses. Dans la majorité de nos archives communales, on les retrouve encore. Les plus anciens, qui remontent aux environs de 1620 ou 1640, sont parfois du plus grand intérêt : les curés du temps, ne se rendant pas encore un compte bien exact de ce que l'on réclamait d'eux, ajoutaient aux inscriptions requises leurs impressions personnelles et ce qu'ils ne voulaient pas oublier. Il y aurait là, pour l'histoire de nos provinces et l'étude des mœurs et coutumes locales, les détails les plus curieux à glaner.

Or, c'était au mois d'août 1913, autant que je m'en souviens, descendant la rue de Régnié, le petit village beaujolais où je passe mes vacances, je rencontrai Monsieur le maire, M. Alexandre Poidebard, professeur de droit à l'Institut catholique de Lyon, qui se disposait à pénétrer dans la maison commune et se mit à me causer le plus aimablement du monde, comme il savait si bien le faire : « Ecrivez donc, mon Père, me dit-il, une histoire de notre cher Régnié. » Je protestai de mon ignorance totale du sujet, ajoutant que la rédaction de cette histoire lui revenait encore plus à lui-même, comme étant la suite et le couronnement de ses propres travaux et de ceux de son frère. Sans me répondre, prenant le plus ancien des registres paroissiaux, il me le tendit : « Voyez un peu ce qu'on en pourrait tirer ». Et il se plongea dans les affaires de la mairie.

Pour moi, j'ouvris au hasard le précieux volume qu'on me présentait et, non sans étonnement ni sans une certaine émotion, je lus ces lignes : « Ce 28 janvier 1657, *jour de la Fête des Grandeurs de Jésus* (1), *qui se célèbre dans notre Congrégation de l'Oratoire,* j'ai baptisé Jean Bulliat, fils de Benoit Bulliat et d'Adrienne Brondes ». Et, un peu

(1) C'était la fête patronale de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle en avait composé lui-même l'office.

plus loin : « *Ce troisième jour du mois d'avril* 1668 *et le mardi de Pâques, je soussigné, prêtre de l'Oratoire de Jésus et curé de Rignié* (Car c'est ainsi que s'appelait à cette date la dite paroisse) j'ai béni une croix de bois de châtaignier à la place appelée l'Orme ».

M. Poidebard alerté n'en revenait pas ; votre serviteur, encore moins. Au milieu du 17e siècle, il y avait donc, comme curé de Régnié, un prêtre de l'Oratoire de Jésus ? Et ce prêtre se nommait le Père Jean Chrysostôme Brac ? Vous pensez si, en rentrant à Paris et souvent encore depuis, j'ai fouillé toutes les archives oratoriennes qui existent encore et voici ce que j'ai trouvé et relevé à votre intention.

Et tout d'abord, comment à cette date un prêtre de l'Oratoire pouvait-il se trouver curé de Régnié ? Pour vous le faire bien comprendre, il faut vous rappeler les grands faits de l'histoire.

On sortait de cette épouvantable époque qu'on appelle le XVIe siècle, qui nous avait conduits aux guerres de religion, aux guerres civiles et avait mis notre malheureux pays à feu et à sang. En particulier, l'état du clergé de France était devenu lamentable. Les petites écoles fondées jadis à l'ombre des presbytères étaient mortes : les unes, parce que détruites par les calvinistes ; les autres, parce qu'il n'y avait plus de prêtres capables d'instruire les jeunes clercs et de leur communiquer la flamme sacrée. Les séminaires, si souvent réclamés par les Papes et les Conciles, n'existaient nulle part encore. Dès qu'un jeune homme savait assez de latin pour expliquer mot à mot un évangile de la messe, pour entendre un peu les prières du bréviaire, on en faisait un prêtre, sans aucune autre préparation. Aussi trouvait-on par exemple des prêtres qui, pour baptiser, se contentaient de verser l'eau en prononçant la formule, mais sans vouloir accomplir les autres cérémonies qu'on ne leur avait jamais enseignées. Madame de Gondi, rapporte Saint Vincent de Paul, avait copié sur un carton la formule de l'absolution. Quand elle allait se confesser, elle passait aux prêtres le dit carton parce qu'elle s'était aperçu que beaucoup d'entre eux ne savaient pas les paroles requises et parce qu'elle voulait être certaine de recevoir le pardon de ses fautes. Rentrant à cheval d'un long voyage à travers les provinces du centre, M. Olier racontait tristement qu'il avait dû apprendre à dire la sainte Messe à des prêtres qui, dans les villages où il s'était arrêté, célébraient des Messes qui n'en étaient pas. Bien entendu, dans les églises que les calvinistes avaient laissées debout, plus de sermons, plus de catéchismes : qui aurait pu les faire ?

Alors, les pauvres gens, ignorant jusqu'à l'existence de Dieu, était une proie toute prête pour le protestantisme, ou bien croyaient et accomplissaient toutes les sottises que leur enseignaient sorciers, devins et magiciens qui pullulaient dans le pays, se moquant des édits royaux portés contre eux. Pauvre Eglise de France !

Il fallait à tout prix refaire un clergé, rendre au prêtre la science nécessaire et la dignité de la vie ; pour cela, il fallait le former dans des écoles spéciales, les séminaires. Ce fut l'œuvre de l'Oratoire d'abord, puis des Sulpiciens, des Lazaristes et des Eudistes, car le travail était immense et le temps pressait. Le résultat fut le splendide essor de la piété chrétienne à travers la France du 17e siècle.

L'Oratoire, pour sa part, fonda des séminaires dans la mesure de ses forces, prêta toutes ses maisons pour les retraites préparatoires aux saints ordres, ajouta à ses collèges des écoles de théologie pour les clercs, créa les conférences pour l'instruction des prêtres déjà dans le ministère et, désireux de rendre service aux évêques dans toutes les limites du possible, consentit souvent à rendre aux diocèses (1) quelques-uns des sujets qu'il avait instruits et formés avec tant de sollicitude pour répondre pleinement aux obligations de ses fondations. Ce furent parfois de douloureux sacrifices : nous allons le voir.

Régnié, comme tout le Beaujolais, du reste, n'appartenait pas au diocèse de Lyon ; mais à celui de Mâcon qui ne fut supprimé qu'en 1793. L'évêque de Mâcon, Gaspard Dinet, était un saint prélat, désireux de se donner tout entier à cette œuvre de la régénération de son clergé. Plus pressant et plus habile que d'autres, il avait su obtenir (2), dès le 6 février 1617, du fondateur même le cardinal de Bérulle, des Oratoriens pour la conduite du séminaire qu'il avait installé depuis 4 ans déjà, en 1613, dans sa ville épiscopale. En reconnaissance, il accordait au supérieur de cette maison le droit de désigner lui-même les curés dans les 3 localités suivantes : Bissy-la-Mâconnaise, Pruzilly et Villié-Morgon.

Voilà donc pour quoi et pour quelle grande œuvre les Pères de l'Oratoire, dès le début du 17e siècle, se trouvaient si près de Régnié.

---

(1) Ces prêtres retournaient dans leurs diocèses pour remplir des charges importantes. Ce fut l'origine de la tolérance des bénéfices ecclésiastiques dans l'Oratoire.

(2) Voilà donc un grand séminaire fondé en 1617, c'est-à-dire 3 ans avant celui de St.-Magloire qui n'a jamais du reste été le premier en date des séminaires oratoriens.

Comment ce curé oratorien de Régnié était-il un Père Jean Chrysostôme Brac ? Il appartenait à cette famille, une des plus anciennes de Beaujeu, qui, après avoir occupé dans la petite cité les postes de notaire royal, de procureur, d'échevin ; après avoir donné au moins six de ses membres au chapitre du château, descendit à Lyon et se développant chaque jour, devint la famille connue aujourd'hui sous le nom de Brac de la Perrière.

Jean Chrysostôme Brac était né à Beaujeu en 1597, avait fait ses études d'humanités à Cluny et sa théologie au grand séminaire de Mâcon. Devenu prêtre, il avait essayé du ministère paroissial dans Mâcon même. Mais, sentant sans doute l'insuffisance de sa préparation, il se rendit à Paris et le 27 Novembre 1627 frappa à la porte de l'Oratoire : il a 30 ans. Le saint Cardinal de Bérulle vivait encore. Regardant longuement le jeune prêtre qui se présentait à lui, il lui dit deux fois : « Soyez un saint, mon fils ! » et lui donna le costume de la Congrégation. Jean Chrysostôme devait toute sa vie se répéter cette parole qui l'avait profondément frappé ; ce furent aussi ses dernières paroles en expirant.

On l'envoya, comme le voulait le règlement et dans l'intérêt même de sa formation, professer dans les collèges de Dieppe, Nantes, Montbrison, Le Mans ; puis, comme il manifestait d'heureuses dispositions pour la prédication, à Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers, la grande école oratorienne de missionnaires. Il y avait déjà 16 ans qu'il prêchait avec succès. Infatigable, il avait donné avents et carêmes, missions surtout dans le nord et le centre de la France, lorsque, sur la fin de 1652, son cousin, Louis Brac, qui était curé de Régnié depuis de nombreuses années, épuisé par le dur ministère qu'il avait dû fournir en des années terribles, sollicita et obtint une place de prébendier au chapitre de Beaujeu.

Parce qu'il comprenait que, si la paroisse qu'il connaissait mieux que personne, tombait entre les mains d'un prêtre quelconque, elle serait perdue, Louis Brac ne voulait démissionner qu'en faveur de son cousin. L'évêque de Mâcon écrivit donc plusieurs lettres au supérieur de l'Oratoire, affirmant « que le Père Jean Chrysostôme était seul capable de lui conserver cette perle de son diocèse ». Cédant aux instances, le T. R. P. Bourgoing, non sans peine et grands regrets, consentit *au prêt seulement* d'un tel sujet. Et le P. Brac quitta Paris à la fin de Décembre 1652.

On le voit s'arrêter à Mâcon, signer le 31 janvier 1653,

au palais épiscopal, la reconnaissance de la rente annuelle (1) de 34 sols 6 deniers tournois, monnaie de roi courant, due à l'évêque et gagner Régnié où il est installé solennellement, le 2 février, jour de la Purification de Notre-Dame. Sans pour cela cesser de faire partie de l'Oratoire, le P. Brac restera curé de Régnié 21 ans et 8 mois. Le Cardinal de Bérulle lui avait recommandé d'être un saint ; il avait essayé de réaliser de son mieux dans l'Oratoire ce sublime idéal ; voici, d'après nos vieux Mémoires, comment il le réalisa dans sa paroisse.

« Le Père Jean Chrysostôme Brac doit être mis au nombre des plus saints prêtres qu'ait comptés l'Oratoire. Réclamé par l'évêque de Mâcon pour conserver à la foi chrétienne une paroisse de choix, il se donna tout entier à son ministère et mourut ayant eu le bonheur d'avoir accompli toute sa tâche.

« Constatant que ses paroissiens bien disposés n'avaient pas assez bien compris leur religion et risquaient dans ces temps mauvais d'être troublés dans leur foi, il donna tous ses soins à la préparation de ses prônes qu'il établissait courts, mais le plus clairs possible. Chaque dimanche, avant et après les vêpres, il faisait deux catéchismes, l'un pour les enfants et l'autre pour les grandes personnes. Le second était écouté par la paroisse entière, tant les fidèles y prenaient plaisir, tant le pasteur y mettait de vie, se servant de comparaisons tirées des choses naturelles, prises dans la vie même, se servant à certains moments du patois lorsqu'il sentait qu'il n'était pas suffisamment compris. Ces prédications nouvelles produisaient une impression profonde et l'on peut dire que, si l'hérésie n'a rien gagné sur des âmes si bien formées, lui seul après Dieu en fut la cause.

« Uniquement occupé de maintenir dans les familles une piété solide, il introduisit la sainte habitude de la prière en commun, non à l'église parce que tout le monde ne peut y assister ; mais dans chaque foyer, avant le souper, parce que tout le monde était présent. Et l'on voyait notre saint prêtre, chaque soir, malgré la mauvaise saison, se rendre dans une des maisons du bourg, tantôt ici, tantôt là pour présider cet exercice auquel il donnait tant d'importance, ajouter son petit mot et rentrer chez lui sans vouloir rien accepter.

---

(1) Les curés de Règnié étaient tenus sous peine grave de payer à l'évêque de Mâcon « à cause de sa dignité épiscopale » une rente annuelle de 34 sols 6 deniers tournois. monnaie de Roy courant, payable 20 sols tournois au dimanche de Quasimodo et 14 sols 6 deniers tournois à la Fête de la Toussaint. La rente devait être payée entre les mains de l'Archiprêtre de Vauxrenard. Et quand l'Evêque faisait sa visite canonique. le Curé de Règnié devait verser au dit seigneur 28 sols tournois. Ces restes de coutumes féodales sont une preuve de plus de la haute antiquité de la paroisse de Régnié.

« Afin d'enraciner plus profondément dans les âmes cette habitude, il fonda, dès 1657, de ses propres deniers deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles et voulut que les journées commencent et finissent par la prière.

« Il visitait chaque jour ses malades, redoutant de les voir mourir sans les sacrements. Un seul lui échappa, aussi pendant deux jours, inconsolable, il ne quitta pas son église, priant pour le pauvre mort, refusant toute nourriture, répétant si douloureusement cette fois son invocation habituelle : « Soyez... un saint... mon fils ! Et j'ai laissé mourir ainsi cet homme ! »

« Tout son bien fut distribué en bonnes œuvres ou aux pauvres. Que de misères il a soulagées ! Que de familles il a sauvées de la ruine !

« A tous ces travaux il joignait une vie des plus pénitentes. Pauvrement vêtu, plus pauvrement logé (1), il se nourrissait à peine, le plus souvent de pain tout sec, ne se chauffant jamais, même par les plus grands froids, portant un cilice, couchant sur la dure, prolongeant ses prières bien avant dans la nuit. Jamais il ne se plaignait. On le trouvait toujours doux, honnête, poli, prévenant, ne se fâchant de rien, sauf lorsqu'il voyait offenser Dieu, ne se permettant jamais la plus petite raillerie ou médisance. C'est à tous ces traits qu'on reconnaît l'homme vraiment vertueux. »

Pour compléter et confirmer ce portrait, parcourons, si vous le voulez bien, les registres paroissiaux qu'il a écrits de sa main jour par jour, ne se contentant pas de la simple et froide inscription ; mais ajoutant parfois de courtes réflexions à travers lesquelles on aperçoit la beauté de cette âme de prêtre.

Dès son arrivée, le P. Brac constate avec plaisir que les habitants de Régnié ne meurent pas « sans avoir été consolés par la réception des trois sacrements » de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Pendant leur vie, dit-il, les Pharaons entassaient à prix d'or les parfums précieux nécessaires pour l'embaumement de leurs corps. Un Régnaton de ce temps-là mettait dans un sac spécial, comme dans une tirelire, au fur et à mesure de ses économies, les sols qui devaient lui assurer après son décès de 13 à 20 messes : il comptait surtout sur lui-même pour le repos de son âme. Il voulait avoir tout le mérite du sacrifice. Et nous, nous comptons sur nos héritiers qui trop souvent ne pensent pas à ce devoir sacré.

(1) Le presbytère existe encore dans la vieille rue du bourg, auprès de ce qui fut l'ancienne église. C'est une pauvre demeure qui ressemble fort à celle du saint curé d'Ars.

Et voici la cause du gros chagrin qu'il a éprouvé : « 23 Novembre 1663, enterré Pierre Forger, mort sans les sacrements par la négligence de sa femme qui ne m'a pas fait avertir pour les lui porter. Et je lui ai fait la mercuriale à la fin de l'enterrement ». Le bon Père, regrettant presque sa mercuriale, ajoute aussitôt comme une excuse : « Ils n'habitaient Régnié que depuis la Saint Martin 1662 ! » Ils n'était pas de vrais Régnatons !

« 30 Mars 1653, mort d'André Martin, âgé d'environ 80 ans. Dieu le mette au lieu de son repos : c'était un homme de bien ! »

« 6 Novembre 1665, est passé de vie à trépas Pierre Delagrange et a été enterré au cimetière le lendemain. Il avait reçu tous les sacrements. C'était mon bon ami ! » Et l'écriture tremblée décelle l'émotion de celui qui rédigeait l'acte.

« 22 Janvier 1670, enterré un soldat qui se disait être de la ville de Salon-en-Provence, mort la veille ». Ce qu'il ne dit pas, le saint homme, c'est qu'il avait trouvé un soir, couché sur le chemin, et ramené chez lui, ce pauvre soldat blessé qui voulait aller mourir dans ses foyers. Depuis huit jours, messire Jean Racle, chirurgien de Beaujeu, soignait sans succès la vilaine blessure, atteinte de quelque gangrène sans doute.

« Le 7 Mai 1664, j'ai enterré un maçon Jean Picquart, habitant aux Vernus, tombé des escaliers de la maison du bourg appartenant à M. de la Terrière. Il était chargé de 4 mesures de blé. Il était trop chargé et trop âgé ! La force lui a manqué !... Je l'aimais bien ! » Et sur le registre se trouve une large tache. Serait-ce une larme du saint prêtre ?

Le pont sur la rivière d'Ardières, à Saint-Vincent, n'existait pas. Aux grandes pluies, les prairies étaient inondées ; aux jours froids, une glace perfide recouvrait toutes ces eaux ; des femmes, des enfants surtout s'étaient noyés dans la traversée. Touché de cet état de choses, de ses propres deniers, dès 1658, le charitable curé avait fait construire une passerelle de bois. Hélas ! « ce dernier jour du mois de juin 1666, il a fait un aval d'eau, qui a beaucoup causé de mal à Beaujeu et ici à Régnié et qui a démoli la planche, laquelle je fis mettre et apposer pour passer le ruisseau d'Ardières ». Et la passerelle fut rétablie plus solide aux mêmes frais du bon pasteur.

Mais le Père ne pouvait oublier « la Maison de son Dieu », qu'il aurait souhaitée plus belle, mais qu'il voulait au moins convenable : « Ces lundi et mardi 14 et 15 du mois de juillet 1664 a été blanchie notre église aux frais et dé-

penses de Messire Thomas Coquerel, notaire royal à Régnyé, par Claude Bataillard, maçon de la paroisse de Cercié ». Aidé de son sacristain, Claude Reyssié et de la mère sage (sage-femme) Philiberte Rampon, il avait lavé et brossé le sol, mis à neuf la chapelle de la Vierge, et placé au-dessus du Maître-Autel un grand tableau de Saint Jean-Baptiste commandé à Lyon l'année précédente et dont il était très fier.

« Le 26 août 1668, Madame de la Terrière (1) a donné une chasuble, l'étole et le manipule et la bourse et le carré ou voile et un pardevant d'autel et a encore promis un beau voysle qu'elle nous envoyera de Paris ». Le beau voysle ne vint sans doute jamais, car le curé ajouta en dessous : « Promesse sans effet ! » Ajoutons que cette chasuble était superbe, brodée de soie aux petits points. Réparée avec grand soin, elle sert encore de nos jours pour les grandes fêtes.

Le 7 novembre 1674, le P. Jean Chrysostôme Brac rédige pour la dernière fois un acte de baptême. Il a 77 ans, mais épuisé bien plus par ses austérités que par l'âge. Jean Racle, le chirurgien son ami et, malgré le chagrin qu'ils en éprouvent, M. et Mme Coquerel (2) l'emportent à Beaujeu où lui est préparée une place de prébendé de la chapelle de Saint-Barnabé en la grande église. Il avait signé l'acte de sa démission en faveur de son neveu et filleul, Jean Chrysostôme Reverchon qui continua l'œuvre de son saint oncle et fut curé de Régnié pendant 42 ans.

Ce repos relatif ne put, malgré les soins affectueux dont il était entouré, rétablir ce corps épuisé. Le mal s'aggravait chaque jour. Désolés et inquiets, M. et Mme Coquerel, mobilisant pour cela le carrosse de Madame de La Terrière, en novembre 1676, rapportèrent avec des précautions infinies le pauvre mourant jusqu'à Régnié. Le P. Brac voulut être remonté dans sa chambrette et replacé sur sa paillasse. C'est là, presque sur le sol, qu'il expira le 4 janvier 1677, à l'âge de 80 ans, ayant lui aussi « été consolé par les trois sacrements » et redisant une dernière fois : « Soyez un saint, mon fils ! »

A cette époque on n'attendait pas pour ensevelir les morts ; mais on ne fermait les cercueils qu'après la cérémonie à l'église.

---

(1) C'était la femme de Hugues Duperron, marquis de la Terrière. La famille, on le voit, habitait alors Paris. Un siècle plus tard, elle est installée à Lyon, rue du Plat.

(2) Jean Coquerel, notaire royal, lieutenant de la justice de la seigneurie de la Terrière à Cercié, était le personnage le plus considérable de Régnié. Il avait épousé le 13 janvier 1659 Claudine Butty, fille de Louis Butty médecin à Mâcon et d'Henriette Bonnet. Tous les deux furent enterrés dans l'église, lui, le 16 octobre 1693 ; elle, le 13 sept. 1688 devant l'autel de N.-Dame « qu'elle avait tant embelli de ses deniers et de son propre travail ».

Les funérailles eurent lieu dès le lendemain 5 janvier. Une foule immense était accourue, voulant contempler une dernière fois « *le saint curé* ». Par respect, personne n'osa tirer un cheveu, ni déchirer les vêtements du mort. Le cercueil fut descendu dans une fosse creusée exprès devant le maître-autel.

« Ses fidèles le pleurèrent, disent nos Mémoires. Il était regardé comme un saint dans le pays. On affirma à nos Pères de Mâcon qu'il y eut des miracles à son tombeau. Dans tous les cas, la docilité de son troupeau faisait sa gloire ».

E. BONNARDET.

GRAINS DE SÉNEVÉ

Si l'on savait s'imposer chaque jour quelque sacrifice de table, on pourrait arrêter, par ce simple moyen, la décadence quotidienne de la vie ; on parviendrait à cette tenue morale, à cette force intérieure qui est vertu, esprit et vie ; on se spiritualiserait au lieu de s'enfoncer avec l'âge dans la terre

*
**

Le renoncement décisif, absolu, à un attrait, à un objet qui nous tenait et possédait, est un acte qui déchire une âme mais qui parfois remet en mouvement l'ensemble des forces, même celles du corps.

*
**

Le sacrifice, loin d'être l'anéantissement du créé, est au contraire l'anéantissement de tout ce qui s'oppose à la glorification de l'être fini par son union à l'infini ; ce n'est pas la mort, c'est la destruction de la mort.

*
**

La piété dans le sens naturel et radical du mot, c'est ce retour indispensable de l'être intelligent et libre vers son principe et vers son Père, pour y puiser la vie toujours nouvelle.

GRATRY.

L'Oratoire = N° de Janvier 1939

Ce qu'on peut trouver dans de vieux registres paroissiaux.

Le P. J.-C. BRAC, curé de Régnié en Beaujolais

C'est François 1er qui imposa au Clergé catholique l'obligation de tenir les premiers registres de l'état civil. Hélas ! nous en possédons bien peu datant de cette époque : que sont-ils devenus ?

Au début du 17e siècle, poussés par les ordres du roi, les évêques se faisaient présenter et contrôlaient avec soin ces registres paroissiaux, lors de la visite canonique de leurs diocèses. Dans la majorité de nos archives communales, on les retrouve encore. Les plus anciens, qui remontent aux environs de 1620 ou 1640, sont parfois du plus grand intérêt : les curés du temps, ne se rendant pas encore un compte bien exact de ce que l'on réclamait d'eux, ajoutaient aux inscriptions requises leurs impressions personnelles et ce qu'ils ne voulaient pas oublier. Il y aurait là, pour l'histoire de nos provinces et l'étude des mœurs et coutumes locales, les détails les plus curieux à glaner.

Or, c'était au mois d'août 1913, autant que je m'en souviens, descendant la rue de Régnié, le petit village beaujolais où je passe mes vacances, je rencontrai Monsieur le maire, M. Alexandre Poidebard, professeur de droit à l'Institut catholique de Lyon, qui se disposait à pénétrer dans la maison commune et se mit à me causer le plus aimablement du monde, comme il savait si bien le faire : « Ecrivez donc, mon Père, me dit-il, une histoire de notre cher Régnié. » Je protestai de mon ignorance totale du sujet, ajoutant que la rédaction de cette histoire lui revenait encore plus à lui-même, comme étant la suite et le couronnement de ses propres travaux et de ceux de son frère. Sans me répondre, prenant le plus ancien des registres paroissiaux, il me le tendit : « Voyez un peu ce qu'on en pourrait tirer ». Et il se plongea dans les affaires de la mairie.

Pour moi, j'ouvris au hasard le précieux volume qu'on me présentait et, non sans étonnement ni sans une certaine émotion, je lus ces lignes : « Ce 28 janvier 1657, *jour de la Fête des Grandeurs de Jésus* (1), *qui se célèbre dans notre Congrégation de l'Oratoire,* j'ai baptisé Jean Bulliat, fils de Benoit Bulliat et d'Adrienne Brondes ». Et, un peu

(1) C'était la fête patronale de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle en avait composé lui-même l'office.

plus loin : « *Ce troisième jour du mois d'avril* 1668 *et le mardi de Pâques, je soussigné, prêtre de l'Oratoire de Jésus et curé de Rignié* (Car c'est ainsi que s'appelait à cette date la dite paroisse) j'ai béni une croix de bois de châtaignier à la place appelée l'Orme ».

M. Poidebard alerté n'en revenait pas ; votre serviteur, encore moins. Au milieu du 17e siècle, il y avait donc, comme curé de Régnié, un prêtre de l'Oratoire de Jésus ? Et ce prêtre se nommait le Père Jean Chrysostôme Brac? Vous pensez si, en rentrant à Paris et souvent encore depuis, j'ai fouillé toutes les archives oratoriennes qui existent encore et voici ce que j'ai trouvé et relevé à votre intention.

Et tout d'abord, comment à cette date un prêtre de l'Oratoire pouvait-il se trouver curé de Régnié ? Pour vous le faire bien comprendre, il faut vous rappeler les grands faits de l'histoire.

On sortait de cette épouvantable époque qu'on appelle le XVIe siècle, qui nous avait conduits aux guerres de religion, aux guerres civiles et avait mis notre malheureux pays à feu et à sang. En particulier, l'état du clergé de France était devenu lamentable. Les petites écoles fondées jadis à l'ombre des presbytères étaient mortes : les unes, parce que détruites par les calvinistes ; les autres, parce qu'il n'y avait plus de prêtres capables d'instruire les jeunes clercs et de leur communiquer la flamme sacrée. Les séminaires, si souvent réclamés par les Papes et les Conciles, n'existaient nulle part encore. Dès qu'un jeune homme savait assez de latin pour expliquer mot à mot un évangile de la messe, pour entendre un peu les prières du bréviaire, on en faisait un prêtre, sans aucune autre préparation. Aussi trouvait-on par exemple des prêtres qui, pour baptiser, se contentaient de verser l'eau en prononçant la formule, mais sans vouloir accomplir les autres cérémonies qu'on ne leur avait jamais enseignées. Madame de Gondi, rapporte Saint Vincent de Paul, avait copié sur un carton la formule de l'absolution. Quand elle allait se confesser, elle passait aux prêtres le dit carton parce qu'elle s'était aperçu que beaucoup d'entre eux ne savaient pas les paroles requises et parce qu'elle voulait être certaine de recevoir le pardon de ses fautes. Rentrant à cheval d'un long voyage à travers les provinces du centre, M. Olier racontait tristement qu'il avait dû apprendre à dire la sainte Messe à des prêtres qui, dans les villages où il s'était arrêté, célébraient des Messes qui n'en étaient pas. Bien entendu, dans les églises que les calvinistes avaient laissées debout, plus de sermons, plus de catéchismes : qui aurait pu les faire ?

Alors, les pauvres gens, ignorant jusqu'à l'existence de Dieu, était une proie toute prête pour le protestantisme, ou bien croyaient et accomplissaient toutes les sottises que leur enseignaient sorciers, devins et magiciens qui pullulaient dans le pays, se moquant des édits royaux portés contre eux. Pauvre Eglise de France !

Il fallait à tout prix refaire un clergé, rendre au prêtre la science nécessaire et la dignité de la vie ; pour cela, il fallait le former dans des écoles spéciales, les séminaires. Ce fut l'œuvre de l'Oratoire d'abord, puis des Sulpiciens, des Lazaristes et des Eudistes, car le travail était immense et le temps pressait. Le résultat fut le splendide essor de la piété chrétienne à travers la France du 17e siècle.

L'Oratoire, pour sa part, fonda des séminaires dans la mesure de ses forces, prêta toutes ses maisons pour les retraites préparatoires aux saints ordres, ajouta à ses collèges des écoles de théologie pour les clercs, créa les conférences pour l'instruction des prêtres déjà dans le ministère et, désireux de rendre service aux évêques dans toutes les limites du possible, consentit souvent à rendre aux diocèses (1) quelques-uns des sujets qu'il avait instruits et formés avec tant de sollicitude pour répondre pleinement aux obligations de ses fondations. Ce furent parfois de douloureux sacrifices : nous allons le voir.

Régnié, comme tout le Beaujolais, du reste, n'appartenait pas au diocèse de Lyon ; mais à celui de Mâcon qui ne fut supprimé qu'en 1793. L'évêque de Mâcon, Gaspard Dinet, était un saint prélat, désireux de se donner tout entier à cette œuvre de la régénération de son clergé. Plus pressant et plus habile que d'autres, il avait su obtenir (2), dès le 6 février 1617, du fondateur même le cardinal de Bérulle, des Oratoriens pour la conduite du séminaire qu'il avait installé depuis 4 ans déjà, en 1613, dans sa ville épiscopale. En reconnaissance, il accordait au supérieur de cette maison le droit de désigner lui-même les curés dans les 3 localités suivantes : Bissy-la-Mâconnaise, Pruzilly et Villié-Morgon.

Voilà donc pour quoi et pour quelle grande œuvre les Pères de l'Oratoire, dès le début du 17e siècle, se trouvaient si près de Régnié.

---

(1) Ces prêtres retournaient dans leurs diocèses pour remplir des charges importantes. Ce fut l'origine de la tolérance des bénéfices ecclésiastiques dans l'Oratoire.

(2) Voilà donc un grand séminaire fondé en 1617, c'est-à-dire 3 ans avant celui de St.-Magloire qui n'a jamais du reste été le premier en date des séminaires oratoriens.

Comment ce curé oratorien de Régnié était-il un Père Jean Chrysostôme Brac ? Il appartenait à cette famille, une des plus anciennes de Beaujeu, qui, après avoir occupé dans la petite cité les postes de notaire royal, de procureur, d'échevin ; après avoir donné au moins six de ses membres au chapitre du château, descendit à Lyon et se développant chaque jour, devint la famille connue aujourd'hui sous le nom de Brac de la Perrière.

Jean Chrysostôme Brac était né à Beaujeu en 1597, avait fait ses études d'humanités à Cluny et sa théologie au grand séminaire de Mâcon. Devenu prêtre, il avait essayé du ministère paroissial dans Mâcon même. Mais, sentant sans doute l'insuffisance de sa préparation, il se rendit à Paris et le 27 Novembre 1627 frappa à la porte de l'Oratoire : il a 30 ans. Le saint Cardinal de Bérulle vivait encore. Regardant longuement le jeune prêtre qui se présentait à lui, il lui dit deux fois : « Soyez un saint, mon fils ! » et lui donna le costume de la Congrégation. Jean Chrysostôme devait toute sa vie se répéter cette parole qui l'avait profondément frappé ; ce furent aussi ses dernières paroles en expirant.

On l'envoya, comme le voulait le règlement et dans l'intérêt même de sa formation, professer dans les collèges de Dieppe, Nantes, Montbrison, Le Mans ; puis, comme il manifestait d'heureuses dispositions pour la prédication, à Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers, la grande école oratorienne de missionnaires. Il y avait déjà 16 ans qu'il prêchait avec succès. Infatigable, il avait donné avents et carêmes, missions surtout dans le nord et le centre de la France, lorsque, sur la fin de 1652, son cousin, Louis Brac, qui était curé de Régnié depuis de nombreuses années, épuisé par le dur ministère qu'il avait dû fournir en des années terribles, sollicita et obtint une place de prébendier au chapitre de Beaujeu.

Parce qu'il comprenait que, si la paroisse qu'il connaissait mieux que personne, tombait entre les mains d'un prêtre quelconque, elle serait perdue, Louis Brac ne voulait démissionner qu'en faveur de son cousin. L'évêque de Mâcon écrivit donc plusieurs lettres au supérieur de l'Oratoire, affirmant « que le Père Jean Chrysostôme était seul capable de lui conserver cette perle de son diocèse ». Cédant aux instances, le T. R. P. Bourgoing, non sans peine et grands regrets, consentit *au prêt seulement* d'un tel sujet. Et le P. Brac quitta Paris à la fin de Décembre 1652.

On le voit s'arrêter à Mâcon, signer le 31 janvier 1653,

au palais épiscopal, la reconnaissance de la rente annuelle (1) de 34 sols 6 deniers tournois, monnaie de roi courant, due à l'évêque et gagner Régnié où il est installé solennellement, le 2 février, jour de la Purification de Notre-Dame. Sans pour cela cesser de faire partie de l'Oratoire, le P. Brac restera curé de Régnié 21 ans et 8 mois. Le Cardinal de Bérulle lui avait recommandé d'être un saint ; il avait essayé de réaliser de son mieux dans l'Oratoire ce sublime idéal ; voici, d'après nos vieux Mémoires, comment il le réalisa dans sa paroisse.

« Le Père Jean Chrysostôme Brac doit être mis au nombre des plus saints prêtres qu'ait comptés l'Oratoire. Réclamé par l'évêque de Mâcon pour conserver à la foi chrétienne une paroisse de choix, il se donna tout entier à son ministère et mourut ayant eu le bonheur d'avoir accompli toute sa tâche.

« Constatant que ses paroissiens bien disposés n'avaient pas assez bien compris leur religion et risquaient dans ces temps mauvais d'être troublés dans leur foi, il donna tous ses soins à la préparation de ses prônes qu'il établissait courts, mais le plus clairs possible. Chaque dimanche, avant et après les vêpres, il faisait deux catéchismes, l'un pour les enfants et l'autre pour les grandes personnes. Le second était écouté par la paroisse entière, tant les fidèles y prenaient plaisir, tant le pasteur y mettait de vie, se servant de comparaisons tirées des choses naturelles, prises dans la vie même, se servant à certains moments du patois lorsqu'il sentait qu'il n'était pas suffisamment compris. Ces prédications nouvelles produisaient une impression profonde et l'on peut dire que, si l'hérésie n'a rien gagné sur des âmes si bien formées, lui seul après Dieu en fut la cause.

« Uniquement occupé de maintenir dans les familles une piété solide, il introduisit la sainte habitude de la prière en commun, non à l'église parce que tout le monde ne peut y assister ; mais dans chaque foyer, avant le souper, parce que tout le monde était présent. Et l'on voyait notre saint prêtre, chaque soir, malgré la mauvaise saison, se rendre dans une des maisons du bourg, tantôt ici, tantôt là pour présider cet exercice auquel il donnait tant d'importance, ajouter son petit mot et rentrer chez lui sans vouloir rien accepter.

---

(1) Les curés de Régnié étaient tenus sous peine grave de payer à l'évêque de Mâcon « à cause de sa dignité épiscopale » une rente annuelle de 34 sols 6 deniers tournois. monnaie de Roy courant, payable 20 sols tournois au dimanche de Quasimodo et 14 sols 6 deniers tournois à la Fête de la Toussaint. La rente devait être payée entre les mains de l'Archiprêtre de Vauxrenard. Et quand l'Evêque faisait sa visite canonique. le Curé de Régnié devait verser au dit seigneur 28 sols tournois. Ces restes de coutumes féodales sont une preuve de plus de la haute antiquité de la paroisse de Régnié.

« Afin d'enraciner plus profondément dans les âmes cette habitude, il fonda, dès 1657, de ses propres deniers deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles et voulut que les journées commencent et finissent par la prière.

« Il visitait chaque jour ses malades, redoutant de les voir mourir sans les sacrements. Un seul lui échappa, aussi pendant deux jours, inconsolable, il ne quitta pas son église, priant pour le pauvre mort, refusant toute nourriture, répétant si douloureusement cette fois son invocation habituelle : « Soyez... un saint... mon fils ! Et j'ai laissé mourir ainsi cet homme ! »

« Tout son bien fut distribué en bonnes œuvres ou aux pauvres. Que de misères il a soulagées ! Que de familles il a sauvées de la ruine !

« A tous ces travaux il joignait une vie des plus pénitentes. Pauvrement vêtu, plus pauvrement logé (1), il se nourrissait à peine, le plus souvent de pain tout sec, ne se chauffant jamais, même par les plus grands froids, portant un cilice, couchant sur la dure, prolongeant ses prières bien avant dans la nuit. Jamais il ne se plaignait. On le trouvait toujours doux, honnête, poli, prévenant, ne se fâchant de rien, sauf lorsqu'il voyait offenser Dieu, ne se permettant jamais la plus petite raillerie ou médisance. C'est à tous ces traits qu'on reconnaît l'homme vraiment vertueux. »

Pour compléter et confirmer ce portrait, parcourons, si vous le voulez bien, les registres paroissiaux qu'il a écrits de sa main jour par jour, ne se contentant pas de la simple et froide inscription ; mais ajoutant parfois de courtes réflexions à travers lesquelles on aperçoit la beauté de cette âme de prêtre.

Dès son arrivée, le P. Brac constate avec plaisir que les habitants de Régnié ne meurent pas « sans avoir été consolés par la réception des trois sacrements » de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Pendant leur vie, dit-il, les Pharaons entassaient à prix d'or les parfums précieux nécessaires pour l'embaumement de leurs corps. Un Régnaton de ce temps-là mettait dans un sac spécial, comme dans une tirelire, au fur et à mesure de ses économies, les sols qui devaient lui assurer après son décès de 13 à 20 messes : il comptait surtout sur lui-même pour le repos de son âme. Il voulait avoir tout le mérite du sacrifice. Et nous, nous comptons sur nos héritiers qui trop souvent ne pensent pas à ce devoir sacré.

(1) Le presbytère existe encore dans la vieille rue du bourg, auprès de ce qui fut l'ancienne église. C'est une pauvre demeure qui ressemble fort à celle du saint curé d'Ars.

Et voici la cause du gros chagrin qu'il a éprouvé : « 23 Novembre 1663, enterré Pierre Forger, mort sans les sacrements par la négligence de sa femme qui ne m'a pas fait avertir pour les lui porter. Et je lui ai fait la mercuriale à la fin de l'enterrement ». Le bon Père, regrettant presque sa mercuriale, ajoute aussitôt comme une excuse : « Ils n'habitaient Régnié que depuis la Saint Martin 1662 ! » Ils n'étaient pas de vrais Régnatons !

« 30 Mars 1653, mort d'André Martin, âgé d'environ 80 ans. Dieu le mette au lieu de son repos : c'était un homme de bien ! »

« 6 Novembre 1665, est passé de vie à trépas Pierre Delagrange et a été enterré au cimetière le lendemain. Il avait reçu tous les sacrements. C'était mon bon ami ! » Et l'écriture tremblée décelle l'émotion de celui qui rédigeait l'acte.

« 22 Janvier 1670, enterré un soldat qui se disait être de la ville de Salon-en-Provence, mort la veille ». Ce qu'il ne dit pas, le saint homme, c'est qu'il avait trouvé un soir, couché sur le chemin, et ramené chez lui, ce pauvre soldat blessé qui voulait aller mourir dans ses foyers. Depuis huit jours, messire Jean Racle, chirurgien de Beaujeu, soignait sans succès la vilaine blessure, atteinte de quelque gangrène sans doute.

« Le 7 Mai 1664, j'ai enterré un maçon Jean Picquart, habitant aux Vernus, tombé des escaliers de la maison du bourg appartenant à M. de la Terrière. Il était chargé de 4 mesures de blé. Il était trop chargé et trop âgé ! La force lui a manqué !... Je l'aimais bien ! » Et sur le registre se trouve une large tache. Serait-ce une larme du saint prêtre ?

Le pont sur la rivière d'Ardières, à Saint-Vincent, n'existait pas. Aux grandes pluies, les prairies étaient inondées ; aux jours froids, une glace perfide recouvrait toutes ces eaux ; des femmes, des enfants surtout s'étaient noyés dans la traversée. Touché de cet état de choses, de ses propres deniers, dès 1658, le charitable curé avait fait construire une passerelle de bois. Hélas ! « ce dernier jour du mois de juin 1666, il a fait un aval d'eau, qui a beaucoup causé de mal à Beaujeu et ici à Régnié et qui a démoli la planche, laquelle je fis mettre et apposer pour passer le ruisseau d'Ardières ». Et la passerelle fut rétablie plus solide aux mêmes frais du bon pasteur.

Mais le Père ne pouvait oublier « la Maison de son Dieu », qu'il aurait souhaitée plus belle, mais qu'il voulait au moins convenable : « Ces lundi et mardi 14 et 15 du mois de juillet 1664 a été blanchie notre église aux frais et dé-

penses de Messire Thomas Coquerel, notaire royal à Régnyé, par Claude Bataillard, maçon de la paroisse de Cercié ». Aidé de son sacristain, Claude Reyssié et de la mère sage (sage-femme) Philiberte Rampon, il avait lavé et brossé le sol, mis à neuf la chapelle de la Vierge, et placé au-dessus du Maître-Autel un grand tableau de Saint Jean-Baptiste commandé à Lyon l'année précédente et dont il était très fier.

« Le 26 août 1668, Madame de la Terrière (1) a donné une chasuble, l'étole et le manipule et la bourse et le carré ou voile et un pardevant d'autel et a encore promis un beau voysle qu'elle nous envoyera de Paris ». Le beau voysle ne vint sans doute jamais, car le curé ajouta en dessous : « Promesse sans effet ! » Ajoutons que cette chasuble était superbe, brodée de soie aux petits points. Réparée avec grand soin, elle sert encore de nos jours pour les grandes fêtes.

Le 7 novembre 1674, le P. Jean Chrysostôme Brac rédige pour la dernière fois un acte de baptême. Il a 77 ans, mais épuisé bien plus par ses austérités que par l'âge. Jean Racle, le chirurgien son ami et, malgré le chagrin qu'ils en éprouvent, M. et Mme Coquerel (2) l'emportent à Beaujeu où lui est préparée une place de prébendé de la chapelle de Saint-Barnabé en la grande église. Il avait signé l'acte de sa démission en faveur de son neveu et filleul, Jean Chrysostôme Reverchon qui continua l'œuvre de son saint oncle et fut curé de Régnié pendant 42 ans.

Ce repos relatif ne put, malgré les soins affectueux dont il était entouré, rétablir ce corps épuisé. Le mal s'aggravait chaque jour. Désolés et inquiets, M. et Mme Coquerel, mobilisant pour cela le carrosse de Madame de La Terrière, en novembre 1676, rapportèrent avec des précautions infinies le pauvre mourant jusqu'à Régnié. Le P. Brac voulut être remonté dans sa chambrette et replacé sur sa paillasse. C'est là, presque sur le sol, qu'il expira le 4 janvier 1677, à l'âge de 80 ans, ayant lui aussi « été consolé par les trois sacrements » et redisant une dernière fois : « Soyez un saint, mon fils ! »

A cette époque on n'attendait pas pour ensevelir les morts ; mais on ne fermait les cercueils qu'après la cérémonie à l'église.

---

(1) C'était la femme de Hugues Duperron, marquis de la Terrière. La famille, on le voit, habitait alors Paris. Un siècle plus tard, elle est installée à Lyon, rue du Plat.

(2) Jean Coquerel, notaire royal, lieutenant de la justice de la seigneurie de la Terrière à Cercié, était le personnage le plus considérable de Régnié. Il avait épousé le 13 janvier 1659 Claudine Butty, fille de Louis Butty médecin à Mâcon et d'Henriette Bonnet. Tous les deux furent enterrés dans l'église, lui, le 16 octobre 1693 ; elle, le 13 sept. 1688 devant l'autel de N.-Dame « qu'elle avait tant embelli de ses deniers et de son propre travail ».

Les funérailles eurent lieu dès le lendemain 5 janvier. Une foule immense était accourue, voulant contempler une dernière fois « *le saint curé* ». Par respect, personne n'osa tirer un cheveu, ni déchirer les vêtements du mort. Le cercueil fut descendu dans une fosse creusée exprès devant le maître-autel.

« Ses fidèles le pleurèrent, disent nos Mémoires. Il était regardé comme un saint dans le pays. On affirma à nos Pères de Mâcon qu'il y eut des miracles à son tombeau. Dans tous les cas, la docilité de son troupeau faisait sa gloire ».

E. BONNARDET.

GRAINS DE SÉNEVÉ

Si l'on savait s'imposer chaque jour quelque sacrifice de table, on pourrait arrêter, par ce simple moyen, la décadence quotidienne de la vie ; on parviendrait à cette tenue morale, à cette force intérieure qui est vertu, esprit et vie ; on se spiritualiserait au lieu de s'enfoncer avec l'âge dans la terre

*
**

Le renoncement décisif, absolu, à un attrait, à un objet qui nous tenait et possédait, est un acte qui déchire une âme mais qui parfois remet en mouvement l'ensemble des forces, même celles du corps.

*
**

Le sacrifice, loin d'être l'anéantissement du créé, est au contraire l'anéantissement de tout ce qui s'oppose à la glorification de l'être fini par son union à l'infini ; ce n'est pas la mort, c'est la destruction de la mort.

*
**

La piété dans le sens naturel et radical du mot, c'est ce retour indispensable de l'être intelligent et libre vers son principe et vers son Père, pour y puiser la vie toujours nouvelle.

GRATRY.

Jean Chrysostôme Brac

M.M. 608 = Le P. Jean Chrysostôme Brac, natif de Beaujeu en Beaujollais, Diocèse de Mâcon, receu en la Congrégation estant prestre l'an 1627 et prist la robbe le 27 Novembre en la maison de Paris. Il a 30 ans.

p. 24, N 381

Il appartenait à la famille Verenne plus Tard Brac de la Perrière

Registres paroissiaux de Régnié

Il dit lui-même que sa réception à la cure de Rignyé eut lieu le 2 février 1653 jour de la Purification N. Dame. Le 7 Nov. 1674 il signe pour la dernière fois un acte de baptême, Curé 21 ans et 8 mois. et 26 ans à l'Oratoire

Il devint alors chapelain de St Barnabé en l'église de Beaujeu

Mort à Régnié le 4 janvier 1677, enterré le 5 janvier devant le Maître autel de l'église. Vénéré dans la paroisse. âgé de 80 ans

Il se dit âgé de 71 ans à la visite faite par l'évêque en 1668. Donc né en 1597

M.M. 607 = Jean Chrysostôme Brac, prêtre